

# Il était une fois la révolte de 1911

**Au cours des premiers travaux de délimitation de la Champagne viticole, de 1905 à 1908, les vigneronns de la Champagne septentrionale ne cessèrent de clamer qu'il n'y avait de vin de Champagne que le leur.**

## Une brèche dans le monopole marnais

De fait, leur écrasante production, dépassant toujours les 30 millions de bouteilles, éclipsait totalement celle de l'Aube cent fois moins importante. Les six petits fabricants de la côte des Bar atteignaient péniblement les bonnes années les 300 000 cols. Le manipulant le plus important d'entre eux, François Vander Gucht, assurait un bon tiers de la production auboise. Ce "Belge", devenu Champenois à part entière, depuis sa naturalisation en 1868, possédait à Bar-sur-Aube un hectare de vigne au pied de la colline Sainte-Germaine où il avait installé, au lieu-dit la "Grille", un pressoir et une cave. Entreprenant, notre homme s'était vite fait éleveur-négociant en achetant les vins de sa région que Curnonsky, le prince des gastronomes, désignait déjà alors comme les meilleurs de toute la Champagne. Ses courtiers, qui travaillaient également pour le petit négoce marnais, étaient d'une lointaine tradition : Poinot et Roblin-Nollet à Champignol, Roger Lécuriot et Richard à Urville, Marlot à Bligny, Tapprest Isidore à Meurville, Mérou à Couvignon, Bourgoin à Montier-en-l'Isle, Viot-Toussaint à Colombé-la-Fosse, Maillot à Colombé-le-Sec, Lallement à Rouvres et Vouillemont à Arrentières pour les principaux.

En 1895, la maison Vander Gucht atteignit une

production de près de 100 000 bouteilles de champagne, un volume qui sera maintenu jusqu'en 1908. Elle s'était agrandie, rue général Vouillemont, en prenant possession du cellier aux moines, et s'était lancée dans l'exportation. Il fallait bien du courage au "Baralbin" pour aller défier régulièrement les "grandes Maisons" sur les foires internationales ou sur leurs propres terres. Vite des médailles de concours vinrent récompenser ses efforts. Celle d'argent, remportée à Reims en 1903, montrait qu'un champagne de l'Aube pouvait facilement rivaliser avec les meilleurs de la Marne. Vander Gucht commençait à faire des émules autour de lui quand, brutalement, fut appliquée en 1909 la loi qui excluait le département de l'Aube de la Champagne viticole.

Entré en résistance, le premier fabricant aubois continua de produire son champagne "Les Comtes de Champagne", marque déposée (*Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale*, Lyon, 27 juillet 1895). En l'assignant devant les tribunaux, les grandes Maisons et les syndicats du nord misaient sur un exemple aux effets multiples : donner un coup d'arrêt définitif au champagne naissant de l'Aube, faire comprendre à ses vigneronns qu'ils étaient bel et bien exclus de la Champagne ; et enfin, éliminer le petit négoce qui devait son existence aux vins bon marché du sud. Sur le même pré s'engageaient alors deux duels simultanés : nord contre sud et grandes Maisons contre petit Négoce.

Jusqu'en 1909, en l'absence de pièces officielles sur les récoltes, les stocks, les mouvements et les ventes, il est difficile de saisir la part de l'Aube dans la fabrication du champagne marnais. Estimée, bon an mal an, à plus de 30 millions de bouteilles, cette dernière exigeait au